

N° 7929³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2021-2022

PROJET DE LOI

du *** portant modification :

- 1° de la loi modifiée du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire ;
- 2° de la loi modifiée du 23 juillet 2016 portant création d'une réserve nationale des employés enseignants des lycées ;
- 3° de la loi modifiée du 29 octobre 2020 portant 1° dérogation à l'article 27 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental ; 2° modification de la loi modifiée du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire ; 3° modification de la loi modifiée du 23 juillet 2016 portant création d'une réserve nationale des employés enseignants des lycées

* * *

AVIS DU SYNDICAT DES VILLES ET COMMUNES LUXEMBOURGEOISES

DEPECHE DU PRESIDENT DU SYNDICAT DES VILLES ET COMMUNES LUXEMBOURGEOISES AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

(14.12.2021)

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour votre courrier du 3 décembre 2021, par lequel vous soumettez à l'avis du SYVICOL le projet de loi sous rubrique.

Etant donné que le projet n'a d'autre objectif que de prolonger des mesures légales temporaires prises dans le cadre du combat de la pandémie de Covid-19, qui viendront à échéance le 31 décembre 2021, jusqu'au 17 avril 2022, le SYVICOL n'a pas d'observations à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations très respectueuses.

Gérard KOOB
Secrétaire

pour Emile EICHER
Président, empêché
Guy WESTER
Vice-président

Entré à l'Administration parlementaire le 21 décembre 2021.

